Appel à la générosité publique : Déplacement du monument dédié à Georges Leygues à Villeneuve-sur-Lot

GEORGES LEYGUES (1856 - 1933), homme politique illustre mais aussi un grand Villeneuvois

Georges Leygues est né à Villeneuve sur Lot le 29 octobre 1856 dans une famille bourgeoise.
Il décédera à son domicile de Saint-Cloud (Seine-et-Oise) le 02 septembre 1933 à l'âge de 75 ans.
Il envisage une carrière d'officier de marine mais sa mère refusa.
Il fit alors des études de Droit et par la suite devint avocat.
Il commença sa carrière dans la politique à 26 ans (1883) en devenant adjoint au maire de Villeneuve sur lot (Henri Carles) puis sera élu député de Lot-et-Garonne en 1885, fonctions qu'il assumera pendant 48 ans sans discontinuer jusqu'à sa mort.
Il accédera aux responsabilités ministérielles dès l'âge de 38 ans.

Il sera successivement Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, Ministre de l'Intérieur, Ministre des colonies et Ministre de la Marine où il a su, pendant de longues années, entre 1917 et 1920, entre 1925 et 1930, et entre 1932 et 1933, donner la mesure de son génie organisateur en reconstituant la flotte maritime française à bout de souffle et laissée exsangue à l'issue de la guerre 1914/1918. C'est grâce à lui que la Marine Française a pu se hisser à la quatrième place mondiale en possédant un bel ensemble de bâtiments à la veille de la seconde guerre mondiale.
Il fut également Ministre des affaires étrangères et Président du Conseil entre 1920 et 1921.
Il n'a jamais oublié sa ville natale la dotant d'une splendide église de briques rouges et d'un magnifique théâtre, deux œuvres d'art qui participent toujours à la beauté du patrimoine de Villeneuve.
Il mena avec beaucoup d'enthousiasme et de succès, les œuvres de solidarité et de prévoyance sociale, les sociétés de secours mutuel de Villeneuve-sur-Lot ainsi que des sociétés protectrices de jeunes apprentis qui firent pendant de nombreuses années l'objet de toute sa sollicitude et de celle de son épouse.

Les Villeneuvois reconnaissants lui rendent hommage et honorent sa mémoire

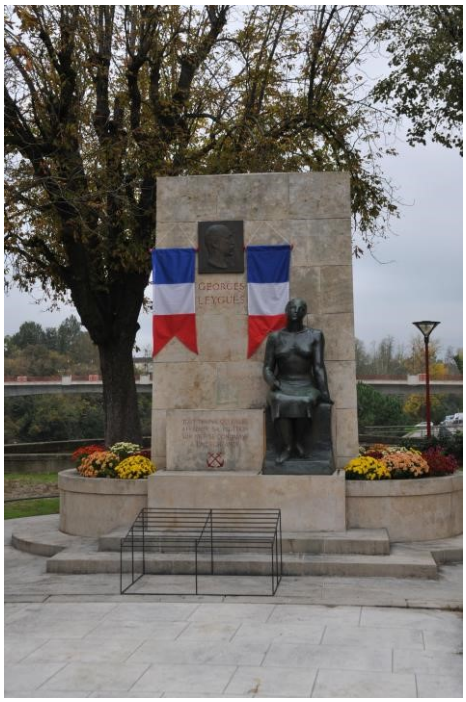

Dès son décès, en 1933, nos anciens Villeneuvois, tant institutionnels que privés, avaient décidé et c'était tout à leur honneur, de perpétuer le souvenir de notre illustre compatriote Georges LEYGUES, l'une des plus belles figures de la IIIème République dont la plus grande préoccupation fût toujours le bien public.
Un comité se constitue pour réunir les fonds nécessaires, mettre au point un projet…mais les décisions tardent. Puis la guerre impose d'autres priorités et ce n'est que le 18 octobre 1953, pour le vingtième anniversaire de sa mort qu'est inauguré, à Villeneuve-sur-Lot, un monument à sa mémoire sur les bords du Lot près de l'ancienne mairie.
Cette œuvre, digne de l'homme dont elle pérennise le souvenir, où le génie de DESPIAU s'est associé au prestige de l'architecte Louis SUE et du statuaire Raymond MARTIN est là pour rappeler l'homme, ses actions au service de la France dans les plus hautes fonctions de l'Etat, membre de 18 gouvernements et à la tête de grands ministères comme l'Instruction Publique et surtout la Marine.

Lors de l'inauguration du monument à sa gloire, les Villeneuvois à l'instar de leur Maire de l'époque, Monsieur René RIEUS, se sont engagés à ce que ce beau monument fasse toujours l'objet de tous leurs soins.
Nous nous devons de perpétuer cette promesse envers celui qui croyait à la destinée de son pays, ce qui a amené Georges LEYGUES « père de la Marine moderne » à faire de la renaissance navale du XXème siècle l'œuvre maîtresse de sa vie.
Les libéralités dont il a gratifié sa ville natale obligent à revoir aujourd'hui l'emplacement de ce monument qui est passé, du fait des modifications urbanistiques de Villeneuve-sur-Lot, dont le déplacement de la mairie, d'une position privilégiée à une situation excentrée, délaissée et même inquiétante pour son intégrité.
Il convient de noter que le « risque d'oubli » tend à s'aggraver depuis 2014 avec le retrait du service actif de la frégate anti-sous-marine Georges Leygues dont Villeneuve-sur-Lot était ville-marraine depuis 1977. En effet, cela a conduit à la suppression de la cérémonie traditionnelle qui se déroulait depuis 1979 devant le monument à l'occasion de la commémoration du 11 novembre avec la participation d'une délégation de l'équipage du bâtiment, reçue chaque année dans sa ville-marraine. La dernière visite a eu lieu en 2012.

Une association pour conduire le projet de déplacement du monument

Le projet est initié dès 2015 par l'association des anciens marins (AMMAC) de Villeneuve sur Lot. Un premier devis est alors réalisé. Devant l'importance de l'opération et vu de l'intérêt suscité auprès des associations locales d'anciens combattants, le projet est présenté en conseil

d'administration du comité d'entente des anciens combattants du villeneuvois. Il est entériné par l'assemblée générale qui lui alloue une première dotation de fonctionnement
En parallèle est créée le 3 octobre 2016 **l'association du monument Georges Leygues**, dont l'unique objet est d'organiser, par respect pour ce grand homme d'Etat, le déplacement vers le nouvel hôtel de ville du monument Georges Leygues en vue de la sauvegarde du patrimoine historique de la ville de Villeneuve sur Lot.

La municipalité propriétaire de ce monument ni classé ni inscrit, partage notre souhait de lui redonner une meilleure visibilité et donne un accord de principe à la réalisation de l'opération sans pouvoir en assumer la charge. Elle a également réservé un espace dans l'environnement de l'actuelle mairie pour repositionner le monument qui retrouverait ainsi un emplacement privilégié non loin du théâtre Georges Leygues et du boulevard Georges Leygues.

Site actuel à proximité de l'ancienne mairie

Nouveau site retenu

★ Futur emplacement du monument
(A droite du perron d'accès à la mairie)

L'ensemble des descendants de la famille LEYGUES, contactés et informés nous donnent leur accord et leur aide pour réaliser ce déplacement.
La direction régionale des affaires culturelles puis l'architecte des bâtiments de France, consultés, nous donnent un avis positif.

Un premier appel à subventions exceptionnelles auprès des collectivités locales voisines est lancé des décembre 2016.
L'ancien député de la circonscription nous a également accordé une subvention de 3000€ sur sa réserve parlementaire de 2017.
Le conseil départemental, Le souvenir Français, la ville de Sainte Livrade sur Lot, les AMMAC du département, des entreprises locales et de nombreux particuliers ont déjà répondu à cet appel.

Mais pour mettre ce projet à exécution il manque encore aujourd'hui 7.500 € sur un budget évalué à 30.000 € pour déplacer et remettre en état ce monument érigé à la mémoire de ce grand ministre de la Marine que fut Georges Leygues.
L'objectif de l'association est de réaliser les travaux au deuxième semestre 2019 pour inauguration début 2020.

Un appel aux dons pour financer le projet

A l'évidence la réussite de cette opération ne sera possible que grâce à la générosité du public et de toux ceux qui souhaitent pérenniser la mémoire de Georges Leygues au travers de ce monument remis sur le devant de la scène.
Les quotidiens régionaux s'en sont fait l'écho dans d'excellents articles :

Journal SUD OUEST du 18-10-2018 S.O du 18.10.18

Le monument a fait les deux tiers du chemin

MÉMOIRE L'association qui s'active pour transférer à l'actuelle mairie la sculpture hommage à Georges-Leygues a été reconnue d'utilité publique. Il ne lui manque plus que 10 000 euros

JULIEN PELLICIER
j.pellicier@sudouest.fr

Ils ne sont pas « dans les temps ». Idéalement, ils auraient aimé marquer les 85 ans du décès du plus illustre des Villeneuvois, vendredi prochain. Ils devront sûrement patienter jusqu'au 11 novembre à 2020. « Ce sera le centenaire de la création de la flamme du soldat inconnu. Et à cette époque, Georges Leygues était le président du Conseil, le pendant du Premier ministre d'aujourd'hui. . . »

Si Guy de Marchi, Gérard Régnier et les bénévoles de leur association se démènent ainsi depuis deux ans maintenant, c'est uniquement dans ce but : remettre en lumière Georges Leygues, maintes fois ministre et député quarante-huit années sans discontinuer, et ainsi honorer la promesse faite en 1953, lors de l'érection du monument, par le maire de l'époque, René Rieus.

« On a pensé que l'on ne respectait pas ce qu'avaient dit nos anciens, de toujours le garder en mémoire », glisse le président de l'Association du monument Georges-Leygues, Gérard Régnier.

Gérard Régnier et Guy de Marchi devant le monument, qui devra être démonté morceau par morceau pour être transféré devant l'actuelle mairie. PHOTO ARCHIVES T.D.

« Seul dans son coin »

Si à l'époque, l'implantation du monument au bord du Lot, non loin de la maison familiale du « grand homme du Villeneuvois » faisait sens, le transfert de la mairie a changé la donne. Le désarmement de la frégate Georges-Leygues, en 2012, n'a rien arrangé : « Jusqu'à cette date, des cérémonies y étaient organisées chaque année. Depuis, le monument est seul dans son coin. . . » (1)

Le projet d'un transfert est né ainsi, poussé par les Anciens marins d'abord. Puis l'association a vu le jour. Depuis peu, la voilà reconnue d'intérêt général. Une avancée notable qui l'autorise à délivrer à ses généreux donateurs des reçus fiscaux leur permettant de déduire 66 % du montant de leur geste de leur avis d'imposition. . .

L'argent en effet, demeure le nerf de la guerre. Après avoir multiplié les demandes de subventions, reçu le soutien des associations d'anciens combattants, sollicité élus ou collectivités et obtenu des engagements du Département, de la municipalité de Sainte-Livrade et de l'ancien député Jean-Louis Costes via sa réserve parlementaire, Guy de Marchi et Gérard Régnier ne peuvent plus compter que sur la générosité de nouvelles entreprises ou particuliers pour mener à terme le projet qui a recueilli tous les accords nécessaires.

Emplacement acté

À ce jour, ils ont réuni 18 700 euros. La facture globale du déplacement en coûte 28 000 euros. « La pierre calcaire est fragile. Il va falloir tout démonter morceau par morceau, polir, regraver. . . De nombreuses entreprises se sont désistées. Seuls les établissements Berthoumieux ont accepté le chantier. . . » Si les bénévoles sont encore dans l'inconnu pour savoir comment collecter le tiers du financement restant, ils savent au moins où trônera le monument dans quelques mois. La municipalité, qui en est propriétaire mais ne participe pas financièrement à son transfert, a donné son accord pour qu'il soit installé au pied de l'hôtel de ville, le regard tourné vers les allées Paul-Nasse. Et le boulevard Georges-Leygues.

(1) Contact : 0680459417